

Informations de base	
2021/2530(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Secteur des fruits et légumes et secteur vitivinicole: dérogation, en ce qui concerne l'année 2020, en raison de la pandémie de COVID-19 (modifiant les règlements délégués (UE) 2020/884 et (UE) 2016/1149) Complétant 2011/0288(COD) Subject 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 3.10.06.01 Fruits, agrumes 3.10.06.02 Légumes 3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
27/01/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)00371	
27/01/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
09/02/2021	Décision du Parlement	T9-0035/2021	
10/02/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/02/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		